

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 novembre 1977.

RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense
et des Forces armées (1) sur le projet de loi autorisant la
ratification de l'Accord de coopération entre la Communauté
économique européenne et le Royaume hachémite de Jordanie
et documents connexes, signés à Bruxelles le 18 janvier 1977,*

Par M. Louis JUNG,

Sénateur.

(1) Cette commission est composée de : MM. André Colin, président ; Jacques Ménard, Emile Didier, Antoine Andrieux, Georges Repiquet, vice-présidents ; Jacques Genton, Serge Boucheny, Philippe Machefer, Francis Palmero, secrétaires ; Michel d'Aillères, Gilbert Belin, Jean Bénard Mousseaux, André Bettencourt, Eugène Bonnet, Charles Bosson, Raymond Bourguin, Louis Brives, Jacques Chaumont, Georges Constant, Gilbert Devèze, Jean Garcia, Lucien Gautier, Alfred Gérin, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Marcel Henry, Louis Jung, Jean Lecanuet, Max Lejeune, Louis Le Montagner, Louis Longueue, Louis Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Jean Mercier, Claude Mont, André Morice, Paul d'Ornano, Jean Périquier, Edgard Pisani, Robert Pontillon, Roger Poudonson, Eugène Romaine, Abel Sempé, Edouard Soldani, Jean-Louis Vigier, Emile Vivier, Albert Vollquin, Michel Yver.

Voir le numéro :

Sénat : 29 (1977-1978).

Mesdames, Messieurs,

En même temps que l'Égypte et la Syrie, la Jordanie a signé le 18 janvier 1977 à Bruxelles un Accord de coopération avec la Communauté économique européenne.

C'est la première fois que ce pays se trouve ainsi lié par des relations particulières avec l'Europe.

L'Accord C. E. E.-Jordanie, dont les principales dispositions traitent de la coopération économique, technique et financière et des échanges commerciaux, contient des dispositions similaires à celles des accords avec l'Égypte et avec la Syrie. Nous n'en répétons donc pas l'analyse, nous bornant à indiquer le montant de l'aide financière accordée à ce pays par la C. E. E. et dont les modalités sont définies par les Protocoles financiers.

D'ici le 31 octobre 1981, un montant de 40 millions d'unités de compte pourra être engagé au bénéfice de la Jordanie. Il se répartit de la façon suivante :

— 18 millions d'unités de compte sous forme de prêts de la Banque européenne d'investissements sur ses ressources propres. Ces prêts seront en règle générale assortis d'une bonification d'intérêt de 2 % financée au moyen des aides non remboursables évoquées ci-dessous ;

— 4 millions d'unités de compte de prêts à conditions spéciales (durée de quarante ans, différé d'amortissement de dix ans : taux d'intérêt de 1 % ;

— 18 millions d'unités de compte sous forme d'aides non remboursables.

La situation économique de la Jordanie.

La Jordanie, 97 000 kilomètres carrés, est presque six fois plus petite que la France. Le désert occupe plus des trois quarts de sa superficie, lui conférant un climat très sec.

Enclavée entre quatre pays, elle n'a qu'une petite issue sur la mer Rouge par son port d'Akaba.

Sur 2,7 millions d'habitants, 700 000 se trouvent sur le territoire de la Cisjordanie occupée par Israël depuis la guerre des six jours. En revanche, un tiers de la population sont des réfugiés palestiniens.

La densité de population est assez faible, 28 habitants au kilomètre carré, mais la quasi-totalité des habitants vivent à l'Est du pays, le long de la frontière israélienne.

Le secteur agricole occupe 29 % de la population active. Les terres cultivables couvrent 14 % du territoire, soit 13 600 kilomètres carrés, mais c'est à peine si un quart de ces terres sont effectivement cultivées. C'est une agriculture archaïque et misérable. Ainsi, les rendements de blé, qui est la première culture de par sa superficie (76 000 tonnes récoltées sur 1 360 kilomètres carrés en 1975), sont de 505 kilogrammes à l'hectare. Le taux de production alimentaire par habitant a subi la plus forte diminution du monde : pour une base de 100 en moyenne entre 1961 et 1965, il est tombé à 37 en 1975. La balance agricole est bien entendu toujours très déficitaire : en 1975, le déficit s'élève à — 553 millions de francs, soit 10 % du produit national brut (P. N. B.), chiffre considérable.

Il faut toutefois préciser que les terres les plus fertiles sont sur le territoire occupé de la Cisjordanie. Celle-ci fournissait un tiers de la production céréalière du pays et deux tiers de celle des fruits et légumes.

Excepté les phosphates, dont la Jordanie est le onzième producteur mondial, le pays est extrêmement pauvre en ressources minières. La mise en exploitation des gisements de potasse est une question d'apports financiers, mais ce problème n'est pas encore résolu.

La Jordanie ne survit que grâce à l'aide étrangère. Elle est l'un des pays les plus aidés par l'O. P. E. P. : 1,15 milliard de francs en 1975. L'aide des pays de l'O. C. D. E. a été, elle aussi, assez importante : 594 millions de francs. Au total, l'aide étrangère a représenté près d'un tiers du P. N. B. (32,6 %), ce qui est plus que considérable ; sans compter l'assistance militaire fournie par les U. S. A. : 262 millions de francs en 1976, soit 4,7 % du P. N. B.

Le P. N. B. par habitant est très modeste : 1 900 F en 1976. Le taux de variation de ce P. N. B. en volume a été, en outre, fortement négatif : — 2,5 % entre 1965 et 1974, ce qui constitue un record pour la région.

Pratiquement dépourvue de richesses naturelles, et avec une agriculture plus que pauvre, la Jordanie ne dispose pas de moyens importants pour un développement industriel. A cette pauvreté s'ajoutent un marché intérieur très exigu et la déficience de moyens de communications. L'unique port d'Akaba est déjà insuffisant et les débouchés vers les ports syriens et libanais sont trop soumis aux aléas politiques.

Grâce à l'aide étrangère, la Jordanie peut se flatter d'avoir, depuis 1972, une balance des paiements excédentaire : + 289 millions de francs en 1975, soit 5,4 % du P. N. B.

Le solde des échanges commerciaux (marchandises seulement) est cependant toujours très fortement négatif : — 2,13 milliards de francs en 1975, 40 % du P. N. B., un déficit très lourd. Les exportations portent surtout sur les phosphates : 265 millions de francs en 1975 (40 % du total des marchandises vendues).

Le pays importe beaucoup de matériel de transport (ce qui est un indice de développement), mais une grande partie des dépenses est destinée à l'achat de denrées alimentaires : 719 millions de francs en 1975, ou encore 25 % du total des marchandises importées.

Au total, les exportations de marchandises ne couvrent que 23,5 % des importations, ce qui souligne la dépendance de l'économie jordanienne vis-à-vis de l'extérieur.

Le déficit de la balance commerciale est couvert en partie par les envois de 200 000 Jordaniens expatriés dans les pays arabes voisins : 322 millions de francs en 1975, soit 6 % du P. N. B., et par le transit du pétrole de l'Arabie saoudite vers le Liban (environ 90 millions de francs).

La Jordanie utilise l'aide reçue surtout pour son développement économique (près de 40 % du budget en 1975) afin de retrouver une indépendance dans ce domaine.

Les dépenses militaires sont très importantes, puisqu'elles ont représenté 12,2 % du P. N. B., soit 666 millions de francs en 1975.

CONCLUSION

Les relations entre la France et la Jordanie sont excellentes ainsi qu'en témoigne la visite, le 6 septembre 1977, du Roi Hussein à Paris.

Nous ne pouvons que nous féliciter que la Jordanie bénéficie des avantages substantiels qui lui ont été accordés par l'Accord de coopération conclu avec la C. E. E. et qui devraient favoriser le développement de ce pays tout en accentuant ses liens avec l'Europe.

En conséquence, nous vous demandons d'adopter le projet de loi qui nous est soumis.

PROJET DE LOI

(Texte présenté par le Gouvernement.)

Article unique.

Est autorisée la ratification de l'Accord de coopération entre la Communauté économique européenne et le Royaume hachémite de Jordanie et documents connexes, signés à Bruxelles le 18 janvier 1977, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

(1) Voir le document n° 29 (Annexe).